

Demain est à nous

un film de Gilles de Maistre

Dossier pédagogique



Et si pour une fois, c'était les enfants qui nous montraient la voie ? Dans son documentaire *Demain est à nous*, le cinéaste Gilles de Maistre a filmé des enfants qui, aux quatre coins du monde, s'engagent pour rendre le monde meilleur et lutter contre les maux qui le rongent : exploitation d'êtres humains, travail des enfants, mariages forcés, destruction de l'environnement, extrême pauvreté... José, Arthur, Aïssatou, Heena, Peter, Kevin et Jocelyn n'ont pas attendu pour faire preuve d'empathie, de courage et de détermination.

Positif et galvanisant, ce film est un beau support pédagogique, à utiliser dès le CM1-CM2 et au Collège, notamment dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique (EMC). Il donne l'opportunité de travailler sur les droits de l'enfant, à l'occasion du trentième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, mais aussi d'éveiller chez les élèves l'empathie et l'engagement.

Le présent dossier pédagogique est en deux parties : la première est destinée à offrir quelques repères pour découvrir et étudier le film ; la seconde est constituée de fiches pédagogiques à travailler en classe.



DEMMAIN EST À NOUS

Un film de Gilles de Maistre

Genre : documentaire

Durée : 84 minutes

Ce sont des enfants venus des quatre coins du monde, des enfants qui se battent pour défendre leurs convictions. Ils s'appellent José Adolfo, Arthur, Aïssatou, Heena, Peter, Kevin et Jocelyn... Jamais ils ne se sont dit qu'ils étaient trop jeunes, trop faibles, trop isolés pour se lever contre l'injustice ou les violences.

Au contraire, grâce à leur force de caractère et à leur courage, ils inversent le cours des choses et entraînent avec eux des dizaines d'autres enfants. De l'Inde au Pérou, de la Bolivie à la Guinée, en passant par la France et les États-Unis, ce long métrage documentaire part à la rencontre de ces enfants qui ont trouvé la force de mener leurs combats, pour un avenir meilleur.

AU CINÉMA LE 25 SEPTEMBRE 2019

SOMMAIRE DU DOSSIER

Le film : les enfants p. 3

Le film : entretien avec Gilles de Maistre p. 7

Repères : les enfants ont des droits p. 9

Agir : il n'y a pas d'âge pour s'engager p. 11

Agir : entretien avec Carole Réminny p. 12

Pour aller plus loin p. 13

Fiche enseignant : cadre pédagogique p. 14

Fiches d'activité élèves p. 15

Le film : **les enfants**

À travers les portraits de huit enfants âgés de 10 à 14 ans, Gilles de Maistre met en avant les combats d'une génération qui veut changer le monde.

Éducation, écologie, solidarité, ces enfants s'engagent et agissent au quotidien pour demain car, comme le dit José : « [ils sont] le futur mais aussi le présent ».

KHLOE, ÉTATS-UNIS



ARTHUR, FRANCE



JOSÉ, PÉROU



PETER, JOCELYN ET KEVIN, BOLIVIE



AÏSSATOU, GUINÉE



HEENA, INDE



PETER, JOCELYN ET KEVIN, BOLIVIE

MILITANTS POUR LES DROITS DE L'ENFANT



Peter travaille avec son père dans une mine, Jocelyn vend des sucreries dans la rue et Kevin aide ses parents dans leur atelier de confection.

Conscients qu'ils ne pourront pas empêcher le travail des enfants – ils sont près d'un million à travailler en Bolivie – ils

réclament que ceux-ci soient bien traités, bien payés et puissent également aller à l'école : « pour se faire entendre, pour ne plus se faire exploiter » comme le résume Peter.

→ En savoir plus sur le syndicat de Peter, Jocelyn et Kevin

<https://resourcecentre.savethechildren.net/publishers/unatsbo-union-de-ninos-y-ninas-trabajadores-de-bolivia>

REPÈRES : LE TRAVAIL DES ENFANTS

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) protège les enfants contre l'exploitation économique, c'est-à-dire contre les travaux à risques ou qui compromettent leur développement physique et mental, et interdit plus particulièrement toute forme d'exploitation sexuelle. Environ 152 millions d'enfants dans le monde sont privés de leur enfance parce qu'ils sont impliqués dans le travail, et 115 millions d'entre eux exercent des activités dangereuses.

KHLOE, ÉTATS-UNIS LA FÉE DES SDF

À Los Angeles, Khloe a créé une association qui prépare des sacs contenant des produits d'hygiène et de première nécessité qu'elle distribue aux SDF afin de leur permettre de retrouver un peu de dignité.

→ Pour en savoir plus et soutenir Khloe : <https://www.khloekares.com>



HEENA, INDE LA VOIX DES ENFANTS DES RUES



À New Delhi, Heena écrit dans le journal *Balaknama* (*La Voix des enfants*).

Elle fait des reportages pour dénoncer le travail des enfants des rues et va à leur rencontre pour les encourager à aller à l'école.

→ Pour en savoir plus et soutenir *Balaknama* :

<https://balaknama.org/>

REPÈRES : LE DROIT À L'ÉDUCATION

On estime à encore 124 millions le nombre d'enfants privés d'école (primaire et collège), dont une majorité de filles. Le droit à une éducation libre et gratuite est pourtant reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et par la Convention internationale des droits de l'enfant.

AÏSSATOU, GUINÉE

LA PORTE-PAROLE DES JEUNES FILLES



Avec le Club des jeunes filles leaders de Guinée, Aïssatou se bat pour empêcher les mariages précoces dans un pays où, malgré la loi, 64% des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans. Elle va à la rencontre des jeunes Guinéennes sur les marchés de Conakry et dans les écoles pour les encourager à refuser les unions précoces et à poursuivre leurs études.

→ Pour soutenir le Club des jeunes filles leaders de Guinée :

<https://www.facebook.com/Club-des-jeunes-filles-leaders-de-Guinée-1097815493599262/>

REPÈRES : LE MARIAGE PRÉCOCE

Chaque année, 12 millions de filles dans le monde sont mariées avant l'âge de 18 ans, et une fille sur cinq devient mère avant d'avoir atteint cet âge. D'après UNICEF, « plus de 150 millions de filles sont susceptibles d'être mariées d'ici à 2030 ». Actuellement, les taux de mariages d'enfants restent très élevés dans certaines zones : en Asie, 58% des jeunes filles ont été mariées avant leurs 18 ans. Au Niger (Afrique) 76% des filles ont été mariées avant 18 ans et 28% avant 15 ans. Aux États-Unis (qui n'ont pas ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant) près de 248 000 mineurs ont été mariés entre 2000 et 2010...

ARTHUR, FRANCE

LE BIENFAITEUR DES SANS-ABRIS

Révolté par la misère et l'injustice dans les rues de Cambrai (Nord), Arthur peint des toiles qu'il vend au public à l'occasion de petites expositions. L'argent récolté lui permet d'aider les sans-abris en leur offrant de la nourriture, des vêtements chauds, un café... Ainsi que quelques paroles de réconfort.

→ Pour en savoir plus et soutenir Arthur :

<https://www.facebook.com/arthursoufflet/>



JOSÉ, PÉROU

CRÉATEUR D'UNE BANQUE COOPÉRATIVE



José a ouvert la Banco del Estudiante Bartselena, une banque destinée aux enfants. Grâce aux déchets recyclables qu'ils récoltent, et qui sont ensuite revendus à des entreprises, les enfants gagnent de l'argent et alimentent leur compte, afin de payer leurs frais de scolarité. L'initiative de José Adolfo a été récompensée par le Prix international Unicef en 2014 et le Children Climate Prize décerné à Stockholm en 2018.

→ Pour en savoir plus et soutenir la Banco del Estudiante Bartselana :

<https://bancodelestudiante.wixsite.com/landingpage>

REPÈRES : LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique constitue une menace globale pour l'humanité future. Mais il fait déjà des victimes, principalement chez les habitants des pays en développement, et notamment les enfants. On estime qu'environ 66,5 millions d'enfants sont affectés chaque année par les catastrophes dues au dérèglement climatique. Ils seront environ 175 millions durant la prochaine décennie.

Et aussi...

En plus de José, Heena ou Aïssatou, *Demain est à nous* met en lumière les actions de nombreux autres jeunes qui se sont battus ou se battent pour un monde meilleur...

HUNTER, jeune Sud-Africain de 11 ans, lutte depuis plusieurs années pour la défense des rhinocéros, victimes des braconniers qui les tuent pour vendre leurs cornes. En 2018, le jeune garçon a fait partie des International Eco-Hero Youth Award Winners.

Pour soutenir Hunter : <https://facebook.com/raisethebabyrhinowithhunter>

Au Canada, **RYAN** s'est battu pour l'accès à l'eau potable dans les pays en développement. Il a inauguré son premier puits en Ouganda en 2000. Il a créé une fondation et, aujourd'hui adulte, poursuit son action.

Pour soutenir Ryan : <https://www.ryanswell.ca/>

En Allemagne, **FELIX** avait 9 ans lorsqu'il a lancé le mouvement « Plant for the Planet » en 2007. L'idée était simple : planter des arbres pour lutter contre le réchauffement climatique et aider d'autres enfants à devenir « ambassadeurs pour la justice climatique ». Son programme est soutenu par les Nations unies.

Pour soutenir Felix : <https://ww.plant-for-the-planet.org>

À la suite d'un caprice, **MICAH** 6 ans, a réalisé que tous les enfants du monde n'avaient pas la chance de posséder des Lego. Il a décidé d'en récupérer pour les envoyer aux enfants africains et les aider à développer leur créativité par le jeu.

Pour soutenir Micah : <https://www.playwellafrica.org>

CAMERON, JACLYN, DAVID, EMMA ET ALEX font partie des rescapés de la tuerie du lycée de Parkland (en février 2018, dix-sept personnes dont quatorze adolescents ont été abattues par un ancien élève). Ils ont fondé le mouvement #Enough pour le contrôle des armes à feu aux États-Unis, soutenu notamment par l'ancien président Barack Obama.

Pour revoir le discours d'Emma Gonzalez en février 2018 : <https://www.youtube.com/watch?v=ZxD3o-9H1IY>

La jeune Suédoise **GRETA THUNBERG** se met en grève à l'âge de 15 ans pour interpeller son gouvernement sur l'urgence climatique. Rapidement médiatisée, son action fait des émules dans le monde entier. Le 15 mars 2019 se déroule une grève mondiale pour le climat. Greta intervient régulièrement devant les dirigeants de tous les pays.

Pour revoir son discours à la COP 24 :

https://www.youtube.com/watch?v=9_Ej3XXU7pM

MALALA YOUSAFZAI a 12 ans lorsqu'elle dénonce le manque d'accès à l'éducation des filles au Pakistan, dans les zones contrôlées par les fondamentalistes musulmans. En 2012, elle est victime d'une attaque punitive, et restera quinze jours entre la vie et la mort. Elle a reçu le prix Nobel de la Paix en 2014.

Pour en savoir plus sur l'action de Malala :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2013/08/29/la-journee-de-malala-une-education-pour-tous-les-enfants/>





Le film : entretien avec Gilles de Maistre

Récompensé à de nombreuses reprises pour ses documentaires, Gilles de Maistre fait le tour du monde avec sa caméra pour dénoncer, alerter et informer. Après son long-métrage de fiction *Mia et le lion blanc*, il a mis tout son talent pour faire entendre la voix des enfants qui ont décidé de changer le monde.

Entretien extrait du dossier de presse du film *Demain est à nous* © Apollo Films

Comment est née l'idée du film ?

Elle a mûri en moi pendant de nombreuses années. Cela fait plus de 30 ans que je parcours le monde pour le raconter et rien ne m'a jamais autant bouleversé que les enfants. Au fur et à mesure de mes voyages, j'ai découvert qu'il était difficile de changer le monde avec une caméra. Il y avait, encore et toujours, des millions d'enfants qui travaillent, des enfants qui font la guerre, des enfants qui meurent de faim...

Filmer des enfants engagés, c'est donc aujourd'hui pour moi filmer des enfants qui ne courbent plus l'échine, qui se battent, qui réclament que le droit international des enfants soit enfin appliqué à travers le monde. Les enfants sont de plus en plus conscients des problèmes auxquels ils sont confrontés et, surtout, leur parole commence à être entendue.

Ça fait 30 ans que je parcours le monde pour le raconter et rien ne m'a jamais autant touché que les enfants.

A-t-il été facile de trouver des enfants engagés à travers le monde ? Comment les avez-vous rencontrés ?

Aujourd'hui c'est un vrai mouvement, c'est une lame de fond qui balaye la planète, donc des enfants qui se battent, qui s'engagent, il y en a un peu partout.

Mais trouver des enfants suffisamment emblématiques, suffisamment exemplaires pour faire un film, c'est évidemment un gros travail. On y a passé beaucoup de temps, mais ils sont

relativement accessibles : l'avantage d'Internet et des réseaux sociaux, c'est que le moindre enfant qui fait quelque chose d'incroyable au bout du monde, il y a forcément un article sur lui. Les gens en parlent parce qu'évidemment, ça les touche.

Ces enfants vous ont-ils surpris ?

J'ai été touché, bouleversé, surpris, étonné par tous les enfants que j'ai filmés. C'est incroyable





de réaliser à quel point nous, les adultes, nous avons baissé les bras. La famine, la misère, les sans-abris, le chômage, quand on est un adulte, on se dit qu'il s'agit de problèmes tellement énormes qu'on ne peut pas les affronter. Or, les enfants ne raisonnent pas du tout comme ça. C'est ce qui est fascinant et que l'on découvre dans le film. Et si des milliers d'enfants ou des milliers de gens font ça, évidemment que l'on va résoudre les problèmes. C'est avec des petits gestes puis d'autres petits gestes qu'on va changer le monde, et c'est vraiment comme ça que raisonnent les enfants.

Est-ce que cette fraîcheur de l'engagement est de nature à mobiliser les adultes ?

Évidemment, ces enfants qui agissent bougent beaucoup de choses en nous et nous font avancer ! Les enfants qui s'engagent pour changer leurs propres conditions de vie, souvent dans les pays en développement (je pense aux Boliviens qui ont créé un syndicat d'enfants par exemple) vont jusqu'à faire changer les lois, ils imposent aux adultes de changer par leur combat, ce qui est une force immense. Il est impossible de résister à cette puissance-là.

Qu'est-ce qui réunit les enfants que vous avez filmés ?

Il y a de grandes différences entre eux, mais il y a une chose qui les unit : j'ai fait le choix dans le film de montrer des enfants qui agissent de façon tangible. Tous les enfants du film sont dans l'action, ils sont investis, à leur échelle, dans quelque chose de concret. Je ne saurais pas dire d'où ça vient, mais leur point commun c'est qu'ils ne se contentent pas de « dire les choses ».

Qu'est-ce que l'engagement de l'enfant change dans la relation parents-enfant ?

L'engagement de l'enfant inverse complètement l'énergie dans la famille, l'enfant se met au service de sa cause et ensuite, toute la famille également. Et donc, les parents sont obligés de suivre, l'énergie de l'enfant est tellement forte ! C'est fascinant de voir comment certains parents sont entraînés et ne peuvent plus reculer tellement leur enfant est investi ! Mais cela oblige évidemment les parents à avoir beaucoup de temps libre pour aider leurs enfants dans leur action. Cela bouleverse totalement leurs vies !

Quel est votre meilleur souvenir de tournage ?

J'ai été très touché par Arthur, le petit Français, et la façon dont il va dans la rue, où il a l'habitude de croiser des SDF... Il va leur parler droit dans les yeux, va les écouter, leur faire un sourire, leur faire un bisou, leur apporter une couverture. Il y va directement, franchement, sans biaiser, sans jouer... C'est un moment de vie extraordinaire, un souvenir de grande émotion...

Quel message avez-vous pour conclure ?

Celui, si optimiste, si positif que nous donnent les enfants dans le film : il n'y a pas de « petites » causes, de « petits » engagements. Aider même une seule personne, c'est déjà énorme et ça peut changer le monde. C'est la multiplication de ces gestes qui sauvera le monde ! Et, bonne nouvelle : on peut TOUS le faire. Aujourd'hui, je veux mettre en lumière tous ces petits faiseurs d'espoir et planter des graines positives dans les cerveaux des spectateurs.

Repères : les enfants ont des droits

Kevin, Peter, Aïssatou, Heena... se battent pour leurs droits. Ces droits, qui résultent d'une lente prise de conscience, sont aujourd'hui reconnus par les traités internationaux, et notamment par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), qui a trente ans cette année. **Demain est à nous** est partenaire d'UNICEF France, l'agence des Nations unies qui défend les enfants et leurs droits.



CIDE 30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée à l'unanimité il y a tout juste trente ans, le 20 novembre 1989, par l'Assemblée des Nations unies. À ce jour, 195 pays l'ont signée, s'engageant ainsi à respecter une ensemble d'obligations envers les enfants et à rendre des comptes aux Nations unies.

La CIDE énonce 4 principes fondamentaux :

- la non-discrimination
- l'intérêt supérieur de l'enfant
- le droit de vivre, survivre, se développer
- le respect des opinions de l'enfant

Elle contient 54 articles qui définissent les droits de l'enfant, notamment :

- le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- le droit d'aller à l'école
- le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'exploitation
- le droit d'être protégé contre toutes formes de discrimination
- le droit de ne pas faire la guerre, et de ne pas la subir
- le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- le droit de jouer et d'avoir des loisirs
- le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
- le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

L'ACTION D'UNICEF

Depuis 1946, **UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'Enfance)** défend les enfants du monde entier. Implanté dans plus de 190 pays et territoires, voici les missions que s'est donné cet organisme :

- **Garantir la sécurité des enfants grâce à la protection et l'inclusion sociale**

UNICEF s'emploie à améliorer les mesures et les services protégeant tous les enfants. Son objectif est de leur offrir un monde sûr et inclusif où grandir.

- **Aider les enfants à survivre et à s'épanouir**

UNICEF vient en aide (vaccination, nutrition, accès à l'eau potable, etc.) à tous les enfants et à leurs parents, partout dans le monde, afin de diminuer la mortalité infantile.

- **Faire face aux situations d'urgence**

Dans les pays et les régions touchés par une crise (guerre, catastrophe naturelle, famine...), UNICEF s'efforce d'apporter une aide humanitaire aux enfants et aux familles. Elle assure notamment l'approvisionnement et le transport de médicaments, d'aides et de fournitures de première nécessité à ceux qui en ont besoin.

- **Favoriser le changement pour les femmes et les filles**

UNICEF se bat pour l'égalité des droits des femmes et des filles, et pour leur pleine participation au développement politique, social et économique dans le monde.

- **Développer l'accès à l'éducation**

UNICEF œuvre en faveur de la scolarisation dès la petite enfance, y compris dans les situations de crise et de conflit, afin que chaque enfant puisse acquérir les connaissances et compétences dont il a besoin pour s'épanouir.

➔ Pour en savoir plus et aider UNICEF : www.unicef.org

HISTORIQUE : LES DROITS DE L'ENFANT, UNE LENTE PRISE DE CONSCIENCE

- 1762** Jean-Jacques Rousseau publie *L'Émile ou De l'éducation*, l'un des premiers textes dans lequel l'enfant est considéré comme un être à part entière.
- 1789** La Révolution française affirme les droits à l'instruction et à l'assistance (1793) et multiplie le nombre d'écoles (1795).
- 1882** L'instruction obligatoire laïque et gratuite pour les garçons comme pour les filles entre 6 et 13 ans, est instituée en France par Jules Ferry.
- 1889** En France et en Angleterre, des lois relatives à la protection de l'enfance sont promulguées.
- 1924** La Société des Nations adopte la Déclaration de Genève qui, pour la première fois, reconnaît des droits spécifiques pour les enfants.
- 1946** Création du Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies (United Nations International Children's Emergency Fund : UNICEF)
- 1948** Adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par les Nations unies, qui souligne que « la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales ».
- 1959** Les Nations unies adoptent la Déclaration des droits de l'enfant.
- 1989** La Convention internationale des droits de l'enfant est adoptée à l'ONU et entre en vigueur le 2 septembre 1990.
- 1992** Severn Cullis-Suzuki, âgée de 12 ans, intervient au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, pour demander aux adultes d'agir pour l'environnement.
- 2014** Malala Yousafzai, 17 ans, reçoit le prix Nobel de la Paix pour son engagement en faveur de l'éducation des filles. C'est la plus jeune lauréate de l'histoire du Prix.
- 2018** Greta Thunberg, 15 ans, s'adresse aux dirigeants du monde lors de la COP 24, le sommet des Nations unies sur les changements climatiques.

Agir : il n’y pas d’âge pour s’engager !

À tous les niveaux, enfants et adolescents peuvent agir et s’engager comme les héros du film de Gilles de Maistre. Il faut d’abord prendre conscience qu’il n’y a pas de petite cause, et que chaque geste compte. Comme le fait remarquer le réalisateur Gilles de Maistre : « Aider même une seule personne, c’est déjà énorme et ça peut changer le monde ».

Souviens-toi qu’il n’y a pas de petite cause et que tu peux agir au quotidien, que ce soit dans ta classe en faisant attention aux autres, en aidant un camarade harcelé ; à la maison en économisant l’eau et l’électricité, en réduisant les déchets ; ou dans ton quartier en participant au recyclage, en offrant un sourire de réconfort à un SDF.

À l’école et au collège, les objectifs sont clairement énoncés dans les nouveaux programmes d’Enseignement Moral et Civique : « s’engager et assumer des responsabilités dans l’école et dans l’établissement ; prendre en charge des aspects de la vie collective et de l’environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique. »

Tu veux aller plus loin et t’engager comme les enfants du film ?

Voici quelques pistes :

- **Choisir sa cause** : commence par réfléchir aux causes qui te touchent et pour lesquelles tu voudrais t’investir (gaspillage alimentaire, sans-abris, migrants et réfugiés, changement climatique, soutien scolaire, enfants hospitalisés, tout-plastique... Elles sont nombreuses !).
- **Comprendre comment s’engager** : tu peux aller à la rencontre d’associations et définir avec elles comment les aider, en donnant du temps, des vêtements, en les aidant à récolter des dons, etc.
- **Se mobiliser** : parles-en à tes parents et à ta famille, à tes camarades et à tes professeurs pour mobiliser ton entourage le plus largement possible.
- **Agir** : avec leur soutien, tu peux organiser des collectes de vêtements, de produits d’hygiène, de livres, de jouets... Tu peux également organiser des ventes de gâteaux, ou encore participer à une course pour récolter de l’argent, etc.

→ Quelques liens utiles pour les jeunes qui souhaitent s’engager :

<https://my.unicef.fr/contenu/je-mengage-avec-lunicef-france>

<https://www.ecoledelaphilanthropie.org/>

<https://www.jeuneetbenevole.org/>

<http://www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/citoyennete/benevolat/article/devenir-benevole-mineur>

<https://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Espace-Jeunesse/Etre-jeune-et-agir>





Agir : Entretien avec Carole Réminny

Dans son film *Demain est à nous*, Gilles de Maistre donne la parole à des enfants du monde entier qui s'engagent pour le bien commun. Carole Réminny*, déléguée générale de l'École de la Philanthropie, nous explique que l'empathie n'a pas d'âge.

Au regard de votre parcours qu'est-ce que le film *Demain est à nous* vous évoque ?

Le titre du film est en soi très éloquent. On ne dira jamais assez que demain se construit aujourd'hui et que l'avenir est entre les mains des plus jeunes. Plus que nous, ils sont capables d'indignation et d'interrogation. Comme on peut le voir dans le film, ils sont affranchis de toutes barrières politiques tout en étant à la fois rêveurs et pragmatiques. *Demain est à nous* montre des enfants capables de créativité, d'enthousiasme mais aussi de détermination. C'est exactement ce que j'ai pu constater en voyageant et en les regardant agir.

Les enfants sont-ils naturellement altruistes ? Est-ce une qualité qu'il faut cultiver ?

Plus qu'altruistes, les enfants naissent tous empathiques. L'empathie est la capacité de reconnaître les sentiments d'une autre personne et de se mettre à sa place pour comprendre ce qu'elle ressent. Cette qualité est innée, mais elle demande à être développée et à être mise au service d'un regard sincère et désintéressé sur l'autre que l'on peut nommer altruisme mais que j'appellerais plus volontiers philanthropie. L'empathie « mature » émerge vers les 9 ans : elle permet à l'enfant de changer de perspective émotionnelle en se mettant à la place de l'autre. Elle devient un processus conscient qui a besoin d'être soutenu, encouragé et cultivé.

Quels sont les bénéfices pédagogiques de l'engagement ?

L'expérience nous a montré que les bénéfices sont réels à la fois pour les enseignants et pour les enfants. L'engagement permet à chaque enfant de prendre conscience qu'il a le pouvoir d'aider, à sa mesure. On suppose qu'à partir de cette prise de conscience, l'engagement sera quelque chose de pérenne tout au long de sa vie.

Pédagogiquement, le fait que les enfants puissent s'engager dans la gestion d'un projet implique qu'ils gagnent en autonomie. Ils sont en situation de responsabilité : ils vont faire des choix, apprendre à planifier, à s'organiser et à se répartir les rôles. L'engagement crée un climat favorable aux apprentissages : les enfants vont développer du savoir-être, des savoir-faire, ils vont se révéler à eux-mêmes. Il n'est pas rare que l'on voie des enfants complè-

tement éteints, lorsqu'il s'agit des apprentissages fondamentaux, qui se réveillent dans un projet philanthropique parce qu'ils ont des talents de persuasion ou de *leadership*. L'enfant se trouve lui-même et l'engagement donne du sens au monde qui l'entoure. Il s'aperçoit qu'il est un levier de transformation de la société. On sait aussi grâce à l'étude PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) de 2015 que les élèves français ne sont pas très performants sur la résolution collaborative de problèmes, alors que la collaboration est l'une des clés de tout développement social et d'un développement durable de notre monde. L'engagement permet de remédier à cela et de poser les bases d'un développement plus sain pour notre planète et pour notre société.

L'engagement permet à chaque enfant de prendre conscience qu'il a le pouvoir d'aider, à sa mesure.

Quel conseil donner à un enseignant qui voudrait se lancer dans un projet philanthropique ?

Je ne vois qu'une clé pour qu'un projet philanthropique fonctionne et pour qu'il porte ses fruits : il faut faire en sorte que les enfants en soient véritablement les acteurs. S'ils ne se l'approprient pas pleinement, le sens de leur action va leur échapper et la pérennité de ce désir d'engagement ne perdurera pas. Très concrètement, il faut mettre en place une participation pleine et entière en sollicitant les enfants tout au long du projet concernant les décisions à prendre, les causes choisies, l'organisation... Il est important de respecter leur avis sans leur imposer le nôtre. Parfois ça va plus vite de le faire à leur place, mais c'est beaucoup moins fort.

Mon autre conseil serait de choisir une association partenaire fiable. L'école de la Philanthropie référence des associations sur une plateforme dédiée aux enseignants. Il faut que l'association soit à même de dialoguer avec les enfants, de respecter leur volonté, de ne pas les utiliser mais de vraiment d'accueillir leurs compétences.

* **Carole Réminny** a commencé sa carrière comme professeure de français et de latin, avant de devenir responsable de la communication de la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP) puis de prendre la tête du service « Plaidoyer, éducation, jeunesse » d'UNICEF France. Elle est aujourd'hui déléguée générale de l'École de la Philanthropie.

<https://www.ecoledelaphilanthropie.org>

Pour aller plus loin

Plusieurs associations et réseaux engagés soutiennent la sortie de *Demain est à nous*, pour aider les individus, et notamment les jeunes, à devenir les acteurs du changement.

ASHOKA



Chez Ashoka, nous sommes persuadés que face à un monde où tout change, il est essentiel de faire de chacun un acteur de changement. Pour cela, les nouvelles générations doivent acquérir des qualités, compétences et « savoir-être » essentiels tels que la collaboration ou l'empathie.

Nous soutenons des entrepreneurs qui, dans cette mouvance, souhaitent encourager un monde capable de faire de chacun un acteur de changement : Stéphane de Freitas (coopérative Indigo), Marine Quenin (Enquête), Florence Rizzo (Synlab et le réseau d'enseignants « Bâtisseurs de possibles »), François Taddei (Centre de recherche interdisciplinaire et l'école « Les Saventuriers »), Anna Stevanato Le Marchand (D'une langue à l'autre)...

Pour retrouver la liste du réseau Ashoka de Changemaker Schools :

<https://www.ashoka.org/fr-FR/collection/les-changemaker-schools-en-france>

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE



Entreprendre pour Apprendre est une association à but non lucratif dont l'objectif est de révéler le potentiel des jeunes à eux-mêmes et aux autres à travers un projet collectif entrepreneurial. Les jeunes sont au cœur de l'action, en équipe ils sont les acteurs du projet entrepreneurial qu'ils mettent en œuvre de A à Z, de l'imagination du projet (un produit, un service) jusqu'à sa vente.

Notre programme, la Mini-Entreprise® s'adresse aux jeunes de 9 - 25 ans en milieu scolaire, dans l'enseignement général, technologique ou professionnel, mais aussi aux jeunes en insertion professionnelle. Nous sommes agréées par le Ministère de l'Education nationale comme activité complémentaire de l'école.

L'esprit d'entreprendre c'est quoi ? Découvrir son potentiel, développer sa créativité, oser proposer ses idées, construire un projet et le mener à bien, se dépasser, prendre des initiatives et des responsabilités, trouver sa place dans une équipe, prendre confiance en soi .

Notre programme, la Mini-Entreprise® s'appuie sur une alliance éducative entre encadrants et mentors où chacun apporte ses savoirs, savoir-être et savoir-faire pour développer les compétences des jeunes.

Pour en savoir plus : <https://www.entreprendre-pour-apprendre.fr/>

L'ÉCOLE DE LA PHILANTHROPIE



L'École de la philanthropie est une association loi 1901, partenaire du monde de l'éducation depuis 2011, et portée par les Fondations Edmond de Rothschild et la Fondation de France.

Elle propose un programme pédagogique pour sensibiliser les enfants de 8 à 11 ans à l'intérêt général et les inciter à mener des actions solidaires. Elle promeut une vision large de la philanthropie et privilégie chez les enfants le don de temps, de compétences...

Parce que la philanthropie n'est pas simplement l'affaire des plus aisés ou des plus âgés, L'École de la philanthropie vient en soutien des enseignants et des acteurs de l'éducation pour inciter les enfants à s'intéresser à l'intérêt général et à agir pour leur environnement, qu'il soit de proximité ou éloigné.

L'École de la philanthropie propose un dispositif pédagogique visant à développer le potentiel d'empathie et l'altruisme actif des élèves, à sensibiliser les jeunes aux grandes causes sociétales, à développer leur esprit critique, à les accompagner dans la réalisation d'actions solidaires.

Pour en savoir plus : <https://www.ecoledelaphilanthropie.org/>

Cadre pédagogique

PRIMAIRE - CYCLE 3 (CM1-CM2)

Domaine du socle	Compétences travaillées
La maîtrise de la langue française	Langage oral / lecture / écriture
Culture humaniste	Histoire / Géographie / Enseignement moral et civique / Arts visuels / Enseignements artistiques

COLLÈGE - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Domaine	Objets d'enseignement
La sensibilité : soi et les autres	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité. - Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles
Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes déclarations des Droits de l'Homme. - Le statut juridique de l'enfant.
Le jugement : penser par soi-même et avec les autres	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes.

Avant le film : l'affiche

Observe l'affiche du film et réponds aux questions :



Quel est le titre du film ?

.....
.....

Quel est le nom du réalisateur ?

.....
.....

Quelle phrase se trouve en haut de l'affiche ?

.....
.....

Quels éléments de l'affiche nous font penser que les enfants dont parle le film sont originaires de différents pays ?

.....
.....
.....

À quoi correspond la date en bas de l'affiche ?

.....
.....

Qu'évoquent pour toi les mains des enfants ? Choisis ta (ou tes) réponse(s) parmi celles proposées.

L'UNION

L'ENTRAIDE

LA GUERRE

L'AMITIÉ

LA MISÈRE

LA SOLIDARITÉ

Des actions pour rendre le monde meilleur

Retrouve pour chaque enfant l'action qu'il a choisie et son but. Recopie l'action dans la bonne case du tableau et indique à quel but elle correspond.

ACTIONS

Distribuer des produits d'hygiène aux SDF afin de leur permettre de retrouver un peu de dignité.

Faire des reportages pour dénoncer le travail des enfants des rues et les encourager à aller à l'école.

Regrouper les enfants qui travaillent dans un syndicat pour obtenir des droits et les protéger.

Peindre des toiles, les vendre et se servir de l'argent récolté pour aider les sans-abris

Créer une banque coopérative permettant aux enfants de gagner de l'argent en collectant des déchets recyclables.

Sensibiliser la population, intervenir avec la police pour faire respecter la loi

BUT

- 1 • Défendre le droit à l'éducation et lutter contre le travail des enfants
- 2 • Protéger l'environnement
- 3 • Lutter contre la grande pauvreté
- 4 • Lutter contre les mariages précoces

	Prénom	Pays	Action	But
	José			
	Aïssatou			
	Heena			
	Arthur			
	Kevin, Peter, et Jocelyn			
	Khloe			

Un peu de géographie

Écris le nom des pays désignés et indique les prénoms des enfants du film dans les bonnes cases.

PAYS :

.....

Prénom de l'enfant :

.....

PAYS :

.....

Prénom de l'enfant :

.....

PAYS :

.....

Prénom de l'enfant :

.....

PAYS :

.....

Prénoms des enfants :

.....

.....

.....

PAYS :

.....

Prénom de l'enfant :

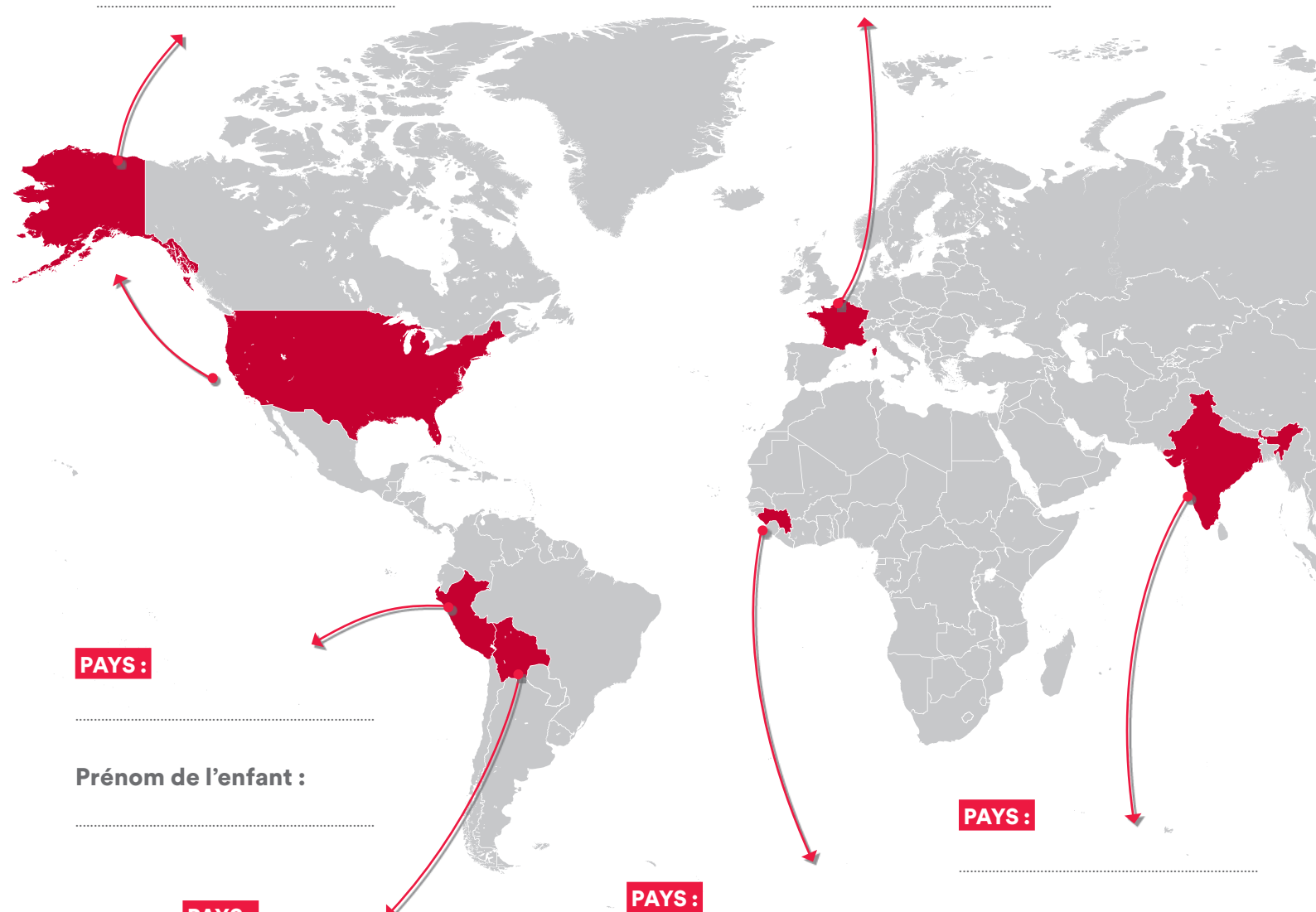
.....

PAYS :

.....

Prénom de l'enfant :

.....



Un peu d'Histoire : le travail des enfants



Dans le film, Peter (13 ans) travaille avec son père dans une mine en Bolivie, Jocelyn vend des sucreries dans la rue et Kevin aide ses parents dans leur atelier de confection.

Conscients qu'ils ne pourront pas empêcher le travail des enfants – ils sont près d'un million à travailler en Bolivie – ils réclament d'être bien traités, bien payés et de pouvoir aussi aller à l'école : « pour se faire entendre, pour ne plus se faire exploiter » comme le résume Peter.

La situation de Peter rappelle celle de certains enfants en France au XIX^e siècle, quand le travail des enfants existait encore. Il ne disparaîtra qu'avec les lois Ferry de 1882 qui rendront la scolarité obligatoire.

TÉMOIGNAGE D'UNE FILLETTE DE ONZE ANS

« Je travaille au fond de la mine depuis trois ans pour le compte de mon père. Il me faut descendre à la fosse à trois heures du matin et je remonte à une ou deux heures de l'après-midi. Je me couche à six heures du soir pour être capable de recommencer le lendemain.

L'endroit de la fosse où je travaille, le gisement est en pente raide.

Avec mon fardeau, j'ai quatre pentes ou échelles à remonter, avant d'arriver à la galerie principale de la mine. Mon travail c'est de remplir quatre à cinq wagonnets de deux cents kilos chacun. J'ai vingt voyages à faire pour remplir les cinq wagonnets. Quand je n'y arrive pas, je reçois une raclée, je suis bien contente quand le travail est fini, parce que ça m'éreinte complètement. »

Les débuts de l'industrie, p. 43, Enquête de la commission des Mines (1842), en France
Source : <https://clio-texte.clionautes.org/>

Ce témoignage d'une enfant date de 1842. Lis le texte et réponds aux questions.

Depuis combien d'années cette fillette travaille-t-elle à la mine ?

.....

En quoi consiste son travail dans la mine ?

.....

Combien de temps par jour reste-t-elle à travailler dans la mine ?

.....

Que lui arrive-t-il lorsqu'elle ne parvient pas à accomplir son travail ?

.....

Quels personnages du film se battent contre le travail des enfants ?

.....

Les droits de l'enfant et leur histoire



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

EN SAVOIR PLUS

→ Rends-toi sur le site MYUNICEF, tu y trouveras plein d'infos sur les droits de l'enfant !

www.myunicef.fr

Complète le texte avec les noms suivants :

- La Convention internationale des droits de l'enfant
- UNICEF
- Déclaration universelle des droits de l'homme
- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

En 1789 durant la Révolution française, l'Assemblée nationale constituante rédige la _____

Dans son article 1 ce texte stipule que tous les hommes naissent « libres et égaux en droit ».

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Assemblée générale des Nations unies ratifie la _____

Son 1^{er} article reprend l'idée de 1789 : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* »

La _____ (CIDE) a été adoptée à l'unanimité il y a tout juste trente ans, le 20 novembre 1989, par l'Assemblée des Nations unies. À ce jour, 195 pays l'ont signée, s'engageant ainsi à respecter un ensemble d'obligations envers les enfants et à rendre des comptes aux Nations unies.

Elle protège les enfants contre tous les abus dont ils peuvent être victimes : maltraitance, trafic, pédophilie, enrôlement de force comme soldat...

La France a signé la Convention en 1990 : elle veille aux droits des enfants, à leur protection et à leur égal accès à l'éducation ou aux soins médicaux.

Malheureusement, elle n'est pas bien respectée partout. Dans le monde, des millions d'enfants souffrent de la guerre, de la famine, de l'exploitation, du manque de soins ou d'instruction.

_____ (United Nations Children's Fund, son nom en anglais) est une agence qui se bat pour défendre les enfants et améliorer leurs conditions de vie.

Connaître les droits de l'enfant

Quels sont les droits d'enfant reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Retrouve les textes qui correspondent aux dessins :

Avoir une famille, être entouré et aimé - Aller à l'école - Avoir un nom et une nationalité - Avoir un refuge, être secouru - Avoir une alimentation suffisante et équilibrée - Être protégé de la violence et de l'exploitation des adultes - Être protégé des maladies et soigné - Ne pas faire la guerre ni la subir



Et aussi :

Pouvoir jouer, danser, chanter... / Avoir la liberté de pensée et de religion / Être écouté des adultes et pouvoir leur dire non / Être traité de la même façon que tous les autres enfants

Lire et comprendre un article de presse

Tu as peut-être déjà entendu parler de Greta Thunberg ? Lis cet article extrait du journal *La Voix du Nord* et répond ensuite aux questions.

GRETA THUNBERG PART EN BATEAU À VOILE AUX ÉTATS-UNIS EN PLEINE SAISON DES OURAGANS

La jeune activiste suédoise pour le climat Greta Thunberg se rendra en bateau de Grande-Bretagne aux États-Unis le mois prochain afin d'assister à une série de rencontres sur le thème du climat et soutenir sa cause de l'autre côté de l'Atlantique, a-t-elle annoncé lundi. Son bateau devrait traverser l'Atlantique en pleine saison cyclonique. Le périple pourrait donc être agité...



« Bonne nouvelle ! », a-t-elle tweeté, en précisant qu'elle s'était vu « offrir une place à bord du *Malizia II* » et prendrait la mer à la mi-août. [...] Ce bateau « est équipé de panneaux solaires et de turbines sous-marines assurant un voyage transatlantique zéro émission carbone », précise t-elle [...] Pour son premier voyage aux Amériques Greta Thunberg dit vouloir assister au sommet de l'action climatique organisé par les Nations unies à New York le 23 septembre, [...]. Elle se rendra aussi au Canada et au Mexique avant de rejoindre la conférence annuelle sur le changement climatique organisée par l'ONU en décembre à Santiago, au Chili. Ce sera le premier voyage en Amérique du Nord et du Sud pour l'adolescente de 16 ans depuis le lancement de son mouvement devant le parlement suédois l'été dernier. Lors de son passage à l'Assemblée nationale, la jeune fille avait rappelé l'urgence de la situation. Selon une hypothèse du rapport du GIEC, il ne reste plus que huit ans et demi avant une hausse notable des températures. « Au niveau d'émission que nous connaissons aujourd'hui ce budget [carbone] qui nous reste sera complètement épuisé d'ici huit ans et demi. Et ces chiffres sont incontestables. Certains scientifiques vont même jusqu'à suggérer qu'ils sont un petit peu trop optimistes », avait expliqué Greta Thunberg aux députés.

Source : <https://www.lavoixdunord.fr/619033/article/2019-07-29/greta-thunberg-part-en-bateau-voile-aux-etats-unis-en-pleine-saison-des-ouragans>

De quel pays Greta Thunberg est-elle originaire ?

.....

Quel âge a-t-elle ?

.....

Quelle cause défend Greta Thunberg ?

.....

.....

.....

Pourquoi a-t-elle choisi de partir en Amérique en bateau ?

.....

.....

.....

.....

Que devrait-il se passer dans 8 ans ?

.....

.....

.....

Projet arts plastiques : un monde en bouchons

L'artiste Mary Ellen Croteau réalise des œuvres d'art à partir de déchets plastiques, afin de sensibiliser le public à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

Pourquoi ne pas s'en inspirer pour réaliser un tableau à partir de bouchons ?

L'artiste Mary Ellen Croteau pose à côté de son œuvre *Close*, autoportrait réalisé à partir de bouchons plastiques.

Pour en savoir plus sur l'artiste :

http://www.maryellencroteau.net/mec_website/Home.html



Photo : © Mary Ellen Croteau

LE SAVAIS-TU ?

→ Si les bouteilles en plastique peuvent être recyclées (à condition d'avoir été jetées dans la poubelle prévue à cet effet), ce n'est pas le cas de leurs bouchons.

ÉTAPE 1

Avec tes camarades, conservez et ramenez à l'école des bouchons en plastique de toutes les couleurs.

ÉTAPE 2

Triez les bouchons par couleur.

ÉTAPE 3

Décidez avec ton enseignant-e si les œuvres se feront de manière individuelle ou collective.

ÉTAPE 4

Chaque élève ou groupe réalisera un dessin en format A3 ou A4 (selon la quantité de bouchons récoltés) sur un papier assez fort ou un morceau de carton. Ce dessin devra être simple : une fleur, un drapeau, un personnage sous forme de silhouette...

ÉTAPE 5

Le dessin sera ensuite recouvert de bouchons. Si le résultat est satisfaisant on procèdera ensuite au collage.

BESOIN D'UNE IDÉE ?

Pourquoi ne pas s'inspirer du film pour créer un magnifique planisphère ? Il suffit que ton enseignant-e projette sur un grand carton ou une plaque de contreplaqué une image de planisphère. Il n'y a plus qu'à tracer sur ce support les contours des continents. Décidez de la couleur de chaque continent, et collez les bouchons correspondants. Le tour est joué !

À toi de jouer !

Qu'as-tu déjà fait pour préserver l'environnement ? Tries-tu les déchets ? Fais-tu attention à ne pas trop produire de déchets ? Économises-tu l'eau et l'électricité ? Aides-tu les autres ? Raconte en deux ou trois phrases au moins ce que tu as déjà fait pour aider les autres ou protéger l'environnement.

Imagine à présent un geste, une action, voire même un projet comme les enfants du film, que tu pourrais mener avec tes amis, avec la classe par exemple.



Organisez une séance scolaire

Pour organiser une séance de cinéma pour vos classes dans la salle de cinéma de votre choix, connectez-vous à Zérodeconduite et remplissez un formulaire de demande de séance.

www.zerodeconduite.net/seances-scolaires

Crédits du dossier

Dossier réalisé par Julie Maillard / Agence éditoriale Paludes (introduction thématique) et Vincent Lefevre / Boutdegomme (fiches élèves), sous la direction de Vital Philippot pour Apollo Films en partenariat avec Zérodeconduite.net.

Crédits photos du film : © Eddy Brière - 2019 Mai Juin Productions & Echo Studio